

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 2 (1972)
Heft: 7-8

Rubrik: Les conseils du médecin : les hémorroïdes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

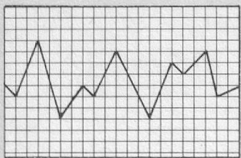
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES CONSEILS DU MEDECIN

Les hémorroïdes

Les hémorroïdes sont des dilatations variqueuses des veines de la région de l'anus et du bas rectum.

Elles sont dues aux mêmes causes que les autres varices, c'est-à-dire à une mauvaise qualité de la paroi veineuse associée à une hyperpression dans les veines considérées. Cependant, étant données les relations anatomiques particulières de ce réseau veineux, les hémorroïdes sont souvent la conséquence d'un mauvais fonctionnement hépatique. En effet, les veines de la région déversent rapidement leur sang dans le foie. Si ce dernier est sclérosé, s'il forme comme un barrage à l'arrivée de ce sang, on comprend fort bien que les veines se trouvent soumises à une forte pression du sang. Elles se laissent dilater et des varices « hémorroïdaires » se développent. Cette particularité anatomique entraîne bien sûr des conséquences thérapeutiques spéciales au traitement des hémorroïdes. Il faudra soigner la paroi veineuse elle-même par le traitement classique d'intrait de marron d'Inde, de vitamines P. Il existe de nouveaux corps synthétiques qui agissent d'une manière plus active sur la tonicité de la paroi veineuse (Daflon, Glyvenol, etc.). Ce sont des traitements de longue haleine visant à réduire les hémorroïdes existantes et à éviter l'apparition de nouvelles hémorroïdes. Il faudra évidemment toujours y associer une thérapeutique à visée hépatique. Elle associe un régime hypotoxique qui évite les graisses cuites, les abus d'alcool, les excitants comme le poivre, les piments, etc. La crise hémorroïdaire nécessite un traitement spécial. Cette crise est due à une inflammation de la veine et de la région qui l'entoure. Cette inflammation peut aller de la simple rougeur locale avec sensation de gêne et de démangeaisons de la région anale, jusqu'à la formation d'un caillot dans la dilatation veineuse enflammée. Evidemment, si un caillot s'est formé, qu'il est très douloureux, il faut inciser la veine et retirer le caillot. La poussée hémorroïdaire douloureuse sans caillot nécessite en plus du traitement général vu plus haut, à très forte dose, un traitement local fait de suppositoires, de pommades et de petits lavements calmants. En général ce sont des préparations pharmaceutiques toutes faites qui contiennent un anesthésique associé à un vaso-constricteur et un anti-inflammatoire du type cortisonique. Ces traitements associés à du repos viennent généralement à bout des crises.

Ensuite, un bilan de la région peut être fait. Si les hémorroïdes sont importantes, que les crises se renouvellent souvent, on peut avoir recours à la chirurgie qui

enlève en bloc tout le paquet variqueux. Cependant, il faut savoir qu'après l'intervention il faut continuer le traitement médical par voie générale pour ne pas voir réapparaître d'autres hémorroïdes. Ces thérapeutiques, associées à des règles de vie saine évitant la station assise prolongée, la pratique régulière d'un sport qui améliore l'état circulatoire général, permettront d'éviter le retour de ces crises si désagréables.

Dr P. L.

Le docteur répond

Bronchite chronique...

Etant affligé depuis bientôt 50 ans d'une bronchite chronique, je crois connaître la cause de celle-ci. Un jour d'été, j'avais enfilé à la plage le maillot de bain de mon beau-frère. Ce costume était mouillé et j'étais en transpiration... » (M. W. Pfunder, Sion).

Votre histoire est malheureusement celle, fréquente, d'une erreur d'interprétation. Je ne pense pas que votre maillot mouillé soit pour quelque chose dans vos maladies successives. Ce qui est certain, c'est que vos bronches doivent maintenant être particulièrement fragiles. Je pense que dans votre cas, un traitement bien conduit, comportant : • des vaccinations anti-infectieuses à l'entrée de l'hiver et au printemps ; • des cures régulières et discontinues d'antibiotiques et de sulfamide retard ; • des médications eupnéisantes (theophyllines et dérivés- fluidifiants bronchiques) devrait vous permettre, associé à l'excellent climat dont vous bénéficiez, de mener une vie normale.

Rides profondes

« Par suite d'un amaigrissement maladif, mon visage s'est ridé d'une façon terrible. Dans votre n° 5 vous avez conseillé d'utiliser une crème à base de vitamine A. La carotte contenant cette vitamine, pensez-vous que je pourrais en faire des applications, crue ou râpée, naturellement ? Des applications de glace seraient-elles utiles ? Ma peau est délicate, c'est une peau de rousse. » (Mme J. Schelling, Lausanne).

Il me semble que la première chose à faire dans votre cas est d'essayer de prendre du poids. Si vous retrouvez vos kilos perdus, vos rides disparaîtront. La carotte n'a pas le même effet que la vitamine A appliquée localement. La concentration ne serait pas aussi forte et vous risqueriez de voir votre teint devenir jaune, en raison des pigments que contient la carotte.

Hoquet douloureux

« Mon mari, âgé de 74 ans, a souvent le hoquet. Les remèdes prescrits par le médecin restent sans effet. Mon mari a fait une chute il y a quatre ans. Le hoquet proviendrait-il de cette chute ? Il souffre depuis quatre ans et les crises se rapprochent de plus en plus et durent parfois douze jours. Elles sont souvent suivies de spasmes douloureux. » (J.M. à A.)

Il est probable que la chute de votre mari soit à l'origine de son hoquet. Du moins cette chute a-t-elle dû favoriser son apparition. Elle a dû léser un nerf spécial, le nerf phrénique qui commande le diaphragme. Si tel est le cas, et que ce hoquet handicape vraiment la vie de votre mari, une intervention consistant à sectionner ce nerf peut le guérir.

Si des examens spéciaux mettent hors de cause l'atteinte spécifique de ce nerf, il existe une manœuvre relativement simple qui rend très souvent service et qui suffit parfois. C'est l'attouchement à la cocaïne, qui est un anesthésique, d'un ganglion qui se trouve dans les fosses nasales, le ganglion sphéno-palatin. Je pense que n'importe quel oto-rhino-laryngologiste le ferait. Je pense même que votre médecin généraliste pourrait s'en charger. Ceci dit, il y a de bonnes chances pour que votre mari soit débarrassé de ce hoquet assez rapidement.